

FREE2MOVE
PROGRAMME DE PARRAINAGE CAR ON DEMAND
CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce programme est proposé par la société FREE2MOVE SAS, société par actions simplifiée au capital de 182 047,00 € immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 790 020 606 et dont le siège social est situé 45 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris ("Free2move").

Via un programme de parrainage (le "Programme"), Free2move souhaite que ses clients fassent connaître le service Car On Demand à leurs proches et à des entreprises qui seraient susceptibles d'être intéressées.

Les présentes conditions générales s'appliquent au Programme décrit ci-après.

Ce Programme s'adresse aux clients personnes physiques ayant déjà un compte Free2move et effectué une transaction ("Client Existant"), pour n'importe quelle offre (Rent, Car On Demand, Carsharing). Les clients ayant des factures impayées ne peuvent pas bénéficier du Programme.

Les Clients Existants peuvent bénéficier du Programme en recommandant l'offre Car On Demand à leurs proches et aux entreprises susceptibles d'être intéressées via un formulaire de contact (les "Prospects"). Avant de remplir ce formulaire, le Client Existant garantit à Free2move qu'il a obtenu le consentement de chacun des Prospects. Le formulaire doit être rempli avec l'adresse communiquée à Free2move.

Pour que le Client Existant bénéficie des avantages du Programme, le Prospect doit :

- ne doit pas être un Client Existant ou dont un contrat est en cours de négociation ;
- conclure un contrat Car On Demand d'une durée égale ou supérieure à 3 mois (le "Contrat"), et
- le Contrat doit être conclu dans un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de l'envoi du formulaire par le Client Existant.

Si ces trois conditions sont réunies, le Prospect devient un Nouveau Client Parrainé.

Si le Nouveau Client Parrainé est un non-professionnel, le Nouveau Client Parrainé et le Client Existant pourront alors chacun bénéficier de 50 € (cinquante euros) de crédit pour acheter du carburant.

Si le Nouveau Client Parrainé est un professionnel, le Client Existant pourra alors bénéficier de 100 € (cent euros) de crédit pour acheter du carburant ("l'Avantage").

L'Avantage sera attribué sous forme de carte carburant, utilisable auprès de notre partenaire participant, dans un délai de 30 (trente) jours à compter du premier paiement réalisé par le Nouveau Client au titre du Contrat.

Les crédits ne sont pas transférables et sont valables un an à compter de leur date d'attribution.

Dans le cas où la carte ne fonctionnerait pas, vous pouvez contacter nos équipes via l'adresse email referralprogramCOD@free2move.com.

Free2move se réserve le droit de modifier les Conditions, de remplacer le Programme par un autre programme de parrainage ou de loyauté et/ou de supprimer le Programme dans son ensemble.

Conformément aux lois applicables, Free2move sera responsable des dommages directs subis par le Client à la suite d'une violation contractuelle.

La responsabilité du Client pourra être engagée dans le cas où les données personnelles des Prospects seraient communiquées à Free2move sans leur consentement. En cas de violation des présentes Conditions, Free2move se réserve le droit de retirer au Client le bénéfice du Programme ou de ses Avantages.